INFO TERRASSE

automne 2017 - hiver 2018

AIDE-MÉMOIRE

DERNIÈRE COLLECTE
DE FEUILLES
(p. 8)
JEUDI 23 NOVEMBRE

PRÉSENTATION
DE VOTRE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL
2017-2021 (p. 3)

NOUVELLES LICENCES
pour
CHIENS et CHATS
(p. 6)

NOUVEAUTÉ!
TERRASSE... en ART! (p. 11)
26 novembre de 10 h à 15 h

FÊTE DES ENFANTS (p. 11)
9 décembre de 9 h 30 à midi
Réservation requise

TERRASSE... sur GLACE! (p. 11)
27 janvier de 13 h à 17 h

GUIGNOLÉE (p. 11)
2 décembre de 9 h à 12 h

Municipalité de Terrasse-Vaudreuil

74, 7e Avenue
Terrasse-Vaudreuil QC
J7V 3M9

Téléphone : 514 453-8120
Télécopieur : 514 453-1180
info@terrasse-vaudreuil.ca
www.terrasse-vaudreuil.ca

VOUS POUVEZ JOINDRE LE MAIRE PAR COURRIEL À
michel.bourdeau@terrasse-vaudreuil.ca

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil tient à vous remercier d'avoir participé à hauteur de 51,6% aux élections du 5 novembre dernier, ce qui représente 771 électeurs et électrices sur 1 494 inscriptions. C'est avec détermination que vos conseillers élus, dont 3 qui ont été réélus, s'engagent à travailler de pair afin de veiller à la qualité de vie de notre communauté pour les quatre prochaines années. Ils seront à l'écoute de vos préoccupations et assureront le maintien d'un milieu de vie paisible et sécuritaire.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les conseillers ayant travaillé avec ardeur lors du précédent mandat : Messieurs Roger D'Antonio, David Beauregard-Paquin et Guy Jodoin.

Le nouveau conseil municipal se compose comme suit : Mme Nathalie Perreault au siège numéro 1, M. Julien Leclerc au siège numéro 2, M. Jean-Pierre Brazeau au siège numéro 3, Mme Audrey Dépault au siège numéro 4, M. Jimmy Robert au siège numéro 5 et M. Yves de Repentigny au siège numéro 6.

Je suis honoré et reconnaissant du nouveau mandat que vous m'accordez. Riche de plusieurs années d'expérience à titre de conseiller puis de maire, je m'engage à servir la population avec attention, compétence et intégrité.

Au cours des prochaines semaines, nous établirons le budget 2018. Les mois à venir nous présenteront des défis très intéressants, notamment le projet de collecte de résidus organiques, l'amélioration de la sécurité routière et la sensibilisation des citoyens à la règlementation municipale.

Vos prochaines activités communautaires :

*Le dimanche 26 novembre vous êtes conviés à la première édition de la foire artisanale **Terrasse… en Art!** Bienvenue à tous, entrée gratuite.*

*Le samedi 2 décembre aura lieu la traditionnelle **guignolée** annuelle dans les rues de notre municipalité entre 9 h et midi. Je fais appel à votre habituelle générosité afin d'aider les personnes les moins favorisées de Terrasse-Vaudreuil à passer un plus beau temps des fêtes, dans le partage et la dignité.*

*La semaine suivante, soit le samedi 9 décembre, nos plus jeunes citoyens âgés de 0 à 12 ans sont invités à la **Fête des enfants** pour y rencontrer un légendaire personnage vêtu de rouge qui arrivera directement du pôle nord... L'événement se tiendra au centre communautaire et les inscriptions sont obligatoires au 514 453-8120, poste 221.*

*Suivront, les 26 et 27 janvier 2018, le désormais traditionnel **souper-spaghetti** annuel et notre carnaval **Terrasse… sur glace!***

*Je vous invite à consulter régulièrement notre **site Web au www.terrasse-vaudreuil.ca** et la **page facebook Info Terrasse-Vaudreuil** pour obtenir les informations sur tous les sujets de la vie municipale qui vous intéressent.*

Veuillez agréer, chers concitoyens et concitoyennes, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Michel Bourdeau
Maire

Table des matières

VOTRE CONSEIL 3
COORDONNÉES 4
URBANISME 5, 9
SÉCURITÉ PUBLIQUE 5-6
PROGRAMMES INCITATIFS 8, 10
HYGIÈNE DU MILIEU 8-9
ANIMAUX 7
LOISIRS ET CULTURE 10-11
COMMUNAUTAIRE 11

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

NATHALIE PERREAULT — SIÈGE N^{O} 1

« Je m'intéresse beaucoup aux activités communautaires et souhaiterais faire la promotion de l'implication citoyenne.

J'aimerais qu'un comité de sécurité de citoyen voit le jour durant mon mandat et améliorer la communication entre la ville et les gens. »

nathalie.perreault@terrasse-vaudreuil.ca

JULIEN LECLERC — SIÈGE N^{O} 2

« Je veux continuer la valorisation de ce qui fait la beauté de notre ville : l'eau, les arbres et les parcs. Je souhaite voir naître des projets artistiques et culturels qui nous ressemblent et nous rassemblent. Les communications demeurent un enjeu essentiel pour moi; je continuerai à partager de l'information, de vous répondre, de vous écouter et vous rencontrer. Évidemment, mes décisions tiendront toujours compte de notre réalité financière et notre capacité d'offrir le maximum avec des ressources limitées. »

julien.leclerc@terrasse-vaudreuil.ca

JEAN-PIERRE BRAZEAU — SIÈGE N^{O} 3

« Je favoriserai les moyens d'améliorer l'embellissement de notre village champêtre.

Je continuerai de surveiller les dépenses et l'administration, afin de maintenir le taux de taxation à son plus bas niveau possible et je demeurerai disponible aux échanges avec les citoyens. »

jpierre.brazeau@terrasse-vaudreuil.ca

AUDREY DÉPAULT — SIÈGE N^{O} 4

« Au cours des quatre prochaines années, je souhaite améliorer la sécurité des piétons et cyclistes, bonifier l'offre de services à la communauté, développer davantage la communication entre le conseil et la population, puis promouvoir l'engagement des citoyens dans les affaires municipales. »

audrey.depault@terrasse-vaudreuil.ca

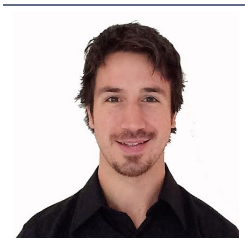

JIMMY ROBERT — SIÈGE N^{O} 5

« Je suis heureux de faire partie du conseil municipal. Une équipe dévouée à rendre notre communauté toujours plus agréable. Une équipe avec différents points de vue, mais des objectifs communs. C'est avec fierté et passion que nous vous représenterons en travaillant de concert sur l'amélioration continue de l'offre de services, le bien-être de nos concitoyens ainsi que la saine gestion administrative municipale. »

jimmy.robert@terrasse-vaudreuil.ca

YVES DE REPENTIGNY — SIÈGE N^{O} 6

« Je m'intéresse particulièrement aux dossiers de la sécurité dans nos rues, du passage à niveau, de la protection de l'environnement et de la communication avec les citoyens et les citoyennes, notamment en ce qui concerne la transmission de l'information et la consultation. »

yves.derepentigny@terrasse-vaudreuil.ca

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil ont lieu au centre communautaire. Elles débutent à 19 h 30. Vous êtes invités à y assister.

Les portes ouvrent à 19 h. Vous pouvez consulter l'ordre du jour avant le début de l'assemblée.

Du café vous est offert gratuitement.

Calendrier des séances

mardi 12 décembre 2017

mardi 16 janvier 2018

mardi 13 février 2018

mardi 13 mars 2018

mardi 10 avril 2018

Surveillez la séance extraordinaire sur le budget en fin d'année

polymos®

Grandir ensemble

Polymos est fière d'avoir participé au projet de prolongement de l'Autoroute 30 et de contribuer à l'essor de la région.

30

www.polymos.com
www.geofoam.ca

Thermoplastiques expansés
150, 5e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil (Qc)
Canada J7V 5M3 - Tél.: 514-453-1920

NOTRE SITE WEB : UNE SOURCE D'INFORMATION INESTIMABLE!

Le **www.terrasse-vaudreuil.ca** se veut un portail convivial où les citoyens trouvent facilement réponse à la plupart de leurs questions. En plus des nouvelles touchant la municipalité, on y trouve une foule de renseignements utiles tels que l'horaire de la bibliothèque et de la patinoire municipale, les informations sur la taxation et l'obtention de permis, les procès-verbaux des séances du conseil, etc.

Merci à nos partenaires !

HÔTEL DE VILLE

74, 7e Avenue
Terrasse-Vaudreuil QC
J7V 3M9

Téléphone : 514 453-8120
Télécopieur : 514 453-1180

Courriel :
info@terrasse-vaudreuil.ca

Site Web :
www.terrasse-vaudreuil.ca

HORAIRE RÉGULIER

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 16 h 30
(fermé de 12 h à 13 h)

FÉRIÉS

ACTION DE GRÂCE
Le lundi 9 octobre

CONGÉ DES FÊTES

FERMÉ
du 25 décembre 2017 au
3 janvier 2018 inclusivement

Cynthia Bilodeau
WELCOME WAGON

paniersdelile@hotmail.com
Pour nouveaux résidents
ou
si vous attendez un bébé.

BOTTIN D'URGENCE

POLICE - AMBULANCE - POMPIERS (urgence immédiate)	**9-1-1**
INFO-SANTÉ (consultation téléphonique - infirmière)	**8-1-1**
CENTRE ANTIPOISON	**1 800 463-5060**
SERVICES MUNICIPAUX D'INTERVENTION (bris d'aqueduc, entraves, travaux publics, etc.)	**3-1-1**
BELL CANADA (fils dans la rue)	**514 310-2355** ou **6-1-1**
CN POLICE FERROVIAIRE (barrière 23.57 subdivision Kingston)	**1 800 465-9239**
CP POLICE FERROVIAIRE (barrière 18.07 subdivision Vaudreuil)	**1 800 716-9132**
GARDE CÔTIÈRE (situations de détresse des navigateurs)	***16**
GAZ MÉTROPOLITAIN (Info-Excavation)	**514 286-9228**
HYDRO-QUÉBEC (panne)	**1 800 790-2424**
SÛRETÉ DU QUÉBEC - appels non urgents	**310-4141** ou ***4141**
SÛRETÉ DU QUÉBEC - administration (599, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	**450 424-1212**
TRANSPORTS-QUÉBEC (état du réseau routier)	**5-1-1**

BOTTIN SANTÉ

CLINIQUES MÉDICALES	
CLINIQUE D'URGENCE DE PINCOURT (430, Don Quichotte, N-D-I-P)	**514 453-0884**
CSSS- VAUDREUIL-DORION (3031, boul. de la Gare, Vaudreuil-Dorion)	**450 455-6171**
CLINIQUE MÉDICALE TROIS-LACS (585, Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)	**450 455-3322**
MÉDICENTRE ÎLE-PERROT (401, Grand Boulevard, Ile-Perrot)	**514 453-1100**
POLYCLINIQUE MÉDICALE VAUDREUIL (600, Harwood, Vaudreuil-Dorion)	**450 455-9301**
HÔPITAUX	
HÔPITAL DU SUROÎT (150, St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield)	**450 371-9920**
HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE (160, Stillview, Pointe-Claire)	**514 630-2225**

BOTTIN TERRASSE-VAUDREUIL

ANIMAUX SAUVAGES	
NICHOIR DE HUDSON (oiseaux chanteurs blessés)	**450 458-2809**
SERVICES QUÉBEC (oiseaux de proies blessés)	**1 877 644-4545** opt. 3
SERVICES QUÉBEC (animal sauvage suspect - malade)	**1 877 644-4545** opt. 4
AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION (animal sauvage mort)	**450 246-4125**
CONTRÔLE ANIMAL VAUDREUIL-SOULANGES (animal errant ou perdu)	**450 510-1508**
ÉCOLE JOSÉ-MARIA (école primaire)	**514 453-8201**
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION-TERRASSE-VAUDREUIL (OMH)	**514 602-2333**
REPAS PARTAGÉS DE TERRASSE-VAUDREUIL (regroupement pour aînés)	**514 453-8406**
TAXE SCOLAIRE	
COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL *(taxe scolaire anglophone)*	**514 384-5034**
COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS *(taxe scolaire francophone)*	**514 477-7000,** p.1830
TRANSPORT EN COMMUN	
TRANSPORT SOLEIL (transport adapté)	**450 424-0744**
AMT (trains de banlieue)	**514 287-TRAM** (8726)
CIT LA PRESQU'ÎLE (autobus)	**450 424-2485**

PLAINTES ET SUGGESTIONS

Toute plainte doit être déposée par écrit à l'hôtel de ville. Votre plainte doit comprendre les informations suivantes :

- ✓ Nom complet
- ✓ Adresse
- ✓ Numéro de téléphone
- ✓ Détails spécifiques de la problématique
- ✓ Lieu précis de la problématique
- ✓ Date de l'évènement, s'il y a lieu
- ✓ Signature du plaignant

AUCUNE PLAINTE ANONYME NE SERA CONSIDÉRÉE.

En aucun temps, il ne sera toléré que les citoyens communiquent ou se présentent directement au domicile de nos employés municipaux. Pour toute urgence, nous vous demandons de bien vouloir vous référer à la page 4 de cette parution.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Il est seulement permis d'installer un abri d'auto temporaire durant la période comprise **entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**.

L'abri doit obligatoirement être fait d'une charpente métallique tubulaire fabriquée industriellement, de couleur uniforme, sans tache et sans perforation. La distance entre cet abri et la bordure de la voie de circulation ne doit pas être inférieure à 3 mètres et une marge latérale minimale de 1 mètre doit être respectée.

Un maximum de 2 abris d'auto temporaires simples par unité de logement ou 1 abri d'auto temporaire double par logement sont autorisés.

Barrière défectueuse

Lorsque la barrière à l'entrée de Terrasse-Vaudreuil est défectueuse, prière d'en informer le service de police ferroviaire au **1 800 551-2553** et de passer par l'Île-Perrot Nord.

STATIONNEMENT D'HIVER

Nul ne peut stationner son véhicule routier sur la voie publique **entre minuit et 7 h du matin, du 15 novembre au 1er avril inclusivement** sur tout le territoire régi par la Municipalité, également lors d'une opération « urgence neige ».

PERMIS ET CERTIFICATS

Vous prévoyez d'effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété, installer une piscine ou un spa dans votre cour et vous vous demandez si ces travaux requièrent un permis ou un certificat d'autorisation?
La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil rappelle que toute personne désirant procéder à une construction, à des rénovations ou à des travaux a la responsabilité de vérifier la conformité de son projet avec les lois et règlements en vigueur et d'obtenir de la Municipalité les autorisations requises avant de débuter les travaux.

Pour nous joindre
Pour plus de renseignements et pour obtenir les autorisations requises, nous vous invitons à communiquer avec le personnel du service de l'urbanisme, Division permis et certificats.

Il nous fera plaisir de vous rencontrer sur rendez vous .

Urbanisme, permis et certificats

Directrice de l'urbanisme
Lily Ducharme
Téléphone : 514 453-8120, poste 227

Inspecteur en bâtiment
William Petrosky
Téléphone : 514 453-8120, poste 258

DÉNEIGEMENT

Nous vous avisons par la présente que **la Municipalité ne tolèrera plus le dépôt de la neige provenant d'entrée privée dans l'emprise de la rue, dans la rue, autour des bornes d'incendie et/ou sur les terrains appartenant à la Municipalité.** Cette pratique enfreint la réglementation municipale et est passible d'une amende. S'il vous est impossible de disposer la neige provenant de votre entrée sur votre terrain, vous devrez prendre des arrangements pour la faire transporter. Si vous ne faites pas le déneigement vous-même, **vous devez en aviser votre entrepreneur en déneigement**.

RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE

Communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221, pour nous informer de tout luminaire défectueux. Ayez en main le numéro du poteau ou l'adresse civique la plus proche.

QUOI FAIRE EN CAS DE GEL DE CONDUITES OU DE REFOULEMENT D'ÉGOUT

Vous devez immédiatement informer la Municipalité de tout problème impliquant nos infrastructures. Durant les heures d'ouvertures, communiquez avec nous au 514 453-8120, poste 221 ou composez le 3-1-1 lorsque les bureaux sont fermés.

SÉCURITÉ INCENDIE

Pour votre sécurité et celle de vos proches, nous considérons qu'il est important que vous accordiez une attention particulière aux conseils suivants :

- Détenir un avertisseur de fumée par étage;
- Vérifier si vos avertisseurs sont opérationnels (vérifier l'efficacité de vos avertisseurs et en remplacer les piles aux changements d'heure et/ou au besoin);
- Remplacer votre avertisseur de fumée tous les dix (10) ans;
- Ne pas entreposer à l'intérieur du bâtiment des produits inflammables (essence, peinture, etc.);
- Ne pas entreposer de propane à l'intérieur ou dans un garage attaché à la résidence;
- Ne pas obstruer l'accès à la boîte électrique;
- Donner un accès facile aux sorties extérieures;
- Ramoner vos cheminées annuellement.

VOTRE ADRESSE

En cas d'urgence nécessitant l'intervention des services de police, d'incendie ou d'ambulance il est important que votre adresse soit bien visible de la rue, de nuit comme de jour.

Merci de nous aider à assurer votre protection!

LE RAMONAGE DE LA CHEMINÉE : À FAIRE CHAQUE ANNÉE!

Saviez-vous que vous devez obligatoirement procéder au ramonage d'une cheminée au moins une fois par année? Cette tâche doit être effectuée par un spécialiste accrédité par l'APC (Association des Professionnels du Chauffage). Le ramonage s'avère nécessaire puisqu'une accumulation de créosote (dépôts formés par la fumée montant dans la cheminée) peut s'enflammer et causer un incendie majeur.

Conseils de sécurité :

- Utilisez du bois sec dans votre poêle ou votre foyer. Celui-ci produit moins de créosote.
- Vérifiez régulièrement les tuyaux de raccordement d'un poêle à bois et d'une cheminée. Une accumulation de trois millimètres (3 mm) de créosote suffit pour causer un incendie.
- Les cendres d'un feu de bois peuvent demeurer actives pendant 72 heures. Si vous souhaitez en disposer plus tôt, assurez-vous de les mettre dans un contenant métallique muni d'un couvercle afin de prévenir les étincelles. Entreposez ensuite le contenant à l'extérieur puisque les cendres produisent du monoxyde de carbone. Assurez-vous que le contenant soit situé à bonne distance des murs de la maison ou du cabanon.

SORTIES BIEN DÉGAGÉES - *Conseils de la Sécurité publique du Québec*

Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdrez si la sortie que vous devez utiliser lors d'un incendie est enneigée ou obstruée!

- Après chaque chute de neige, déblayez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les pelles, la souffleuse, les meubles de patio rangés pour l'hiver.
- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple, les corridors et les escaliers, soient dégagées en tout temps d'objets encombrants, comme les jouets, les chaussures ou les sacs.

CONTRÔLE ANIMAL / ANIMAUX DOMESTIQUES

La Municipalité assure la sécurité de ses citoyens et de leurs animaux domestiques, sur son territoire, par l'entremise d'un contrôleur animalier. Le **Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges** a l'autorité d'intervenir au nom de la Municipalité pour récupérer ou capturer des animaux domestiques errants, blessés, ou morts et les amener chez le vétérinaire, les héberger ou les mettre en adoption s'ils ne sont pas réclamés après QUATRE (4) jours.

Les frais devront être assumés par le propriétaire.

PAR SENS CIVIQUE ET PAR RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION, nous demandons, aux propriétaires de chiens et de chats, de ne pas laisser leur animal en liberté.

Vous devez vous procurer la nouvelle licence de chat ou de chien OBLIGATOIRE au coût de 30 $ (maintenant valide pour toute la vie de l'animal) en vous présentant à l'hôtel de ville.

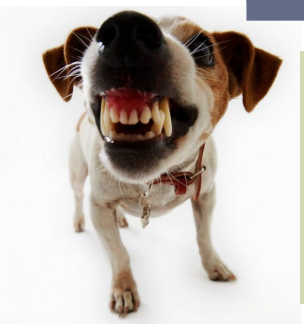

COMPORTEMENT DES CHIENS

Tous les chiens, quelles que soient leurs races, seront traités également et sans discrimination dans un cas de comportement agressif. Le contrôleur pourra les soumettre à l'évaluation d'un expert en comportement animal s'il le juge nécessaire.

CONTRÔLE ANIMAL : 450 510-1508

ANIMAUX SAUVAGES

- N'approchez jamais les animaux inconnus (sauvages ou domestiques), même s'ils ont l'air en bonne santé ou orphelins;
- Surveillez vos enfants afin d'éviter qu'ils s'en approchent ou les provoquent;
- Ne laissez pas errer vos animaux de compagnie;
- Ne capturez pas les animaux sauvages pour les déplacer ailleurs si vous les croyez malades.
- Pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre terrain,

- éliminez toute source de nourriture autour de votre maison;
- gardez les poubelles extérieures hors de leur portée;
  - ⇒ fermez les endroits où les ratons et mouffettes pourraient s'installer (par un grillage métallique sous les balcons ou cabanons, par exemple).

DES CAGES POUR CAPTURER LES ANIMAUX SAUVAGES SONT DISPONIBLES AVEC DÉPÔT DE 20 $.

COLLECTE DE FEUILLES

Dernière collecte
jeudi 23 novembre

Votre municipalité vous encourage à adopter dès maintenant des habitudes écologiques pour disposer de vos feuilles mortes et ainsi éviter qu'elle prennent le chemin de l'enfouissement avec les autres déchets domestiques. Trois collectes spéciales permettront d'envoyer vos résidus verts dans un champ agricole pour fins de compostage. Utilisez seulement des sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts. Les vidangeurs sont avisés de ne pas les ramasser lors de la cueillette régulière. Les sacs de plastique, même s'ils sont transparents ou biodégradables, ne seront pas acceptés.

Ne déposez que des feuilles dans les sacs. Pas de roches, pas de gravier, pas de branches.

Veillez à ne pas sortir vos sacs trop tôt afin d'éviter qu'ils accumulent l'humidité et pour respecter l'esthétique de votre environnement.

SACS DE PAPIER UNIQUEMENT

BACS DE RECYCLAGE

Avec les années, comme pour toute chose, le plastique perd de ses propriétés de résistance. Les bacs de la première génération, d'une capacité de 240 litres, sont maintenant âgés de plus de 20 ans. Les pinces des camions de Recy-Compact sont calibrées pour les bacs de 240 ou de 360 litres. Toutefois, comme les vieux bacs ont souvent des fissures, il arrive qu'un bac s'écrase et glisse hors des pinces pour aller percuter le sol, ce qui l'endommage souvent davantage.

Les nouveaux bacs sont plus grands (360 l), ont de plus grosses roues et sont garantis. Si, au cours des 10 premières années d'utilisation ils sont brisés, ils sont soit réparés ou remplacés sans frais. Le coût total est de 90 $ par bac, livraison incluse. Il s'agit d'en faire l'achat à l'hôtel de ville en nous donnant le numéro de série de l'ancien bac qui pourra être ramassé sans frais lors de la livraison du nouveau.

polymos®

RECYCLAGE DU POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

Polymos est fière d'avoir mis en place un programme de recyclage du polystyrène expansé (EPS) en collaboration avec la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil. Le programme de recyclage de Polymos permet à la population de recycler le EPS que l'on retrouve souvent sous forme d'emballage de produits fragiles.

Point de collecte : Il est situé entre le centre communautaire et la bibliothèque municipale. Vous y trouverez des bacs de recyclage spécialement identifiés accessibles en tout temps.

ACCEPTÉ : EPS blanc et propre sans aucun contaminant tel que aliments, papier, colle, ruban, agrafe, etc.

ÉCOCENTRE VAUDREUIL-SOULANGES

750, boul. Olympique, Pincourt (Québec) J7W 7C8
ou
2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0V8
450 455-5434
www.mrcvs.ca/ecocentre

Soyez écoresponsables et contribuez à réduire votre empreinte écologique.
Les matériaux suivants doivent être triés et apportés à l'écocentre :

Bardeaux d'asphalte—Matériaux de construction secs—Matériaux d'excavation—Meubles—Pneus—Carton—Produits électroniques et piles—Résidus domestiques dangereux—Encombrants métalliques et métaux ferreux (électroménager, chauffe-eau, etc.)—Néons et ampoules fluorescentes—Autres matières

Respectez la règlementation municipale

HORAIRE DES COLLECTES

Déchets ordinaires et déchets volumineux

TOUS LES MARDIS

Les bacs, sacs ou déchets volumineux (ex.: meubles, toilettes, etc.) doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le mardi matin. Les RDD et les matériaux de construction doivent être apportés à l'écocentre.

Recyclage

TOUS LES VENDREDIS

Les bacs bleus doivent être déposés en bordure de rue avant 7 h le vendredi matin. Les roues doivent être dirigées vers la maison.

NUISANCES—RÈGLEMENT NUMÉRO 636

Règlement sur les nuisances—RMH 450

CONSTITUE UNE NUISANCE ET EST PROHIBÉ :

Le fait, par le propriétaire ou l'occupant d'utiliser une tondeuse à gazon, un tracteur à gazon, un coupe-bordure, une scie à chaîne, une souffleuse à feuilles, à tout autre moment qu'aux heures permises ci-dessous mentionnées. Le présent article ne s'applique pas aux souffleuses à neige, ni aux bruits résultants de travaux d'utilité publique, de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes.

BRUIT

Heures permises : **Du lundi au vendredi de 7 h à 21 h**

Le samedi et les jours fériés de 8 h à 16 h

Le dimanche de 10 h à 16 h

BRANCHES

Le fait de déposer, laisser ou maintenir des branches sur la voie publique à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise : trois (3) jours avant la collecte des branches

---

BACS BLEUS

Le fait de déposer, laisser ou maintenir un bac roulant destiné à la collecte sélective des matières recyclables à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise : à partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

---

POUBELLES

Le fait de déposer, laisser ou maintenir un contenant, bac ou bac roulant destiné à la collecte des déchets domestiques à tout autre moment qu'à la période permise ci-dessous mentionnée :

Période permise : à partir de 16 h la veille de la collecte jusqu'à midi le lendemain de la collecte

Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200 $ en plus des frais.

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Seuls les enfants âgés de moins de 18 ans, dont au moins l'un des parents est résident de Terrasse-Vaudreuil, sont éligibles au remboursement. La demande doit être présentée durant l'année budgétaire au cours de laquelle l'activité a lieu. Une seule demande par année, par enfant.

Le remboursement équivaut à 50 % du montant déboursé jusqu'à concurrence d'un remboursement maximal de 50 $.

Le remboursement est octroyé si l'activité pratiquée figure à la *Liste des sports admissibles* à la Politique d'aide financière aux activités sportives (voir plus bas).

Afin d'obtenir le remboursement, le parent doit présenter une preuve d'inscription à l'hôtel de ville.

SOCCER AMICAL TERRASSE-VAUDREUIL

La Municipalité de Terrasse-Vaudreuil offre une contribution annuelle au *Soccer amical Terrasse-Vaudreuil.* Ainsi, la Politique d'aide financière aux activités sportives ne peut être appliquée à une inscription au Soccer amical Terrasse-Vaudreuil. Le parent d'un enfant inscrit au Soccer amical Terrasse-Vaudreuil peut présenter une demande de remboursement de frais d'inscription pour une autre activité figurant à la *Liste des sports admissibles* à la Politique d'aide financière aux activités sportives, et ce, au cours de la même année fiscale.

HOCKEY MINEUR ÎLE-PERROT

Sous présentation d'une preuve d'inscription à l'*Association de hockey mineur Île-Perrot* (AHMIP), le parent recevra un remboursement de 100 $. Le parent ayant reçu le remboursement de 100 $ ne peut pas présenter une seconde demande de remboursement pour un autre sport au cours de la même année budgétaire.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Lorsque la demande de remboursement répond aux conditions requises, la Municipalité émet un chèque qu'elle achemine par courrier au demandeur. La durée du traitement de la demande peut varier.

LISTE DES SPORTS ADMISSIBLES

Hockey — Ringuette — Baseball — Softball — Soccer — Football — Patinage artistique — Patinage de vitesse — Natation — Plongeon — Arts martiaux — Kin ball — Gymnastique — Danse — Basketball — Tennis — Tir à l'arc — Voile

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR ACTIVITÉS PHYSIQUES DES AÎNÉS

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Seuls les résidents de 60 ans et plus sont admissibles au remboursement.
2. La demande doit être présentée durant l'année budgétaire au cours de laquelle l'activité a lieu. Une seule demande par année, par résident.
3. Le remboursement est égal à 50 % des frais d'inscription sans excéder 50 $.
4. L'activité n'est pas subventionnée par la Municipalité.
5. Le remboursement est octroyé si l'activité figure à la Liste des activités admissibles à la ***Politique d'aide financière pour activités physiques des aînés*** (voir plus bas).
6. Afin d'obtenir le remboursement, le demandeur doit présenter une preuve d'inscription à l'hôtel de ville.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Si la demande répond aux conditions d'admissibilité, la Municipalité émet un chèque qu'elle achemine par courrier au demandeur. La durée du traitement de la demande peut varier.

LISTE DES ACTIVITÉS ADMISSIBLES

ABONNEMENT AU GYM — ABONNEMENT À UNE BASE DE PLEIN AIR — ABONNEMENT À UNE PISCINE INTÉRIEURE — AQUAFORME — CURLING — QUILLES — YOGA — TAI CHI — PICKLEBALL OU TENNIS INTÉRIEUR

SKIEURS DE L'ILE

Joignez-vous à plus de 1300 adeptes du ski de fond qui sillonneront quelques 30 km de sentiers balisés!

En tant que résidents de Terrasse-Vaudreuil, vous bénéficierez d'un **rabais de 5 $** lors de votre inscription.

Pour en savoir davantage, contactez monsieur Pierre Levac, président des Skieurs de l'Île, en composant le 514 453-8592.

Vous pouvez également obtenir des renseignements par courriel : skieursdelile@hotmail.com.

	Faites-vous plaisir en rencontrant nos artistes et artisans locaux. Vous trouverez assurément quelque chose qui vous fera plaisir et même, un cadeau à offrir à celui ou celle qui a déjà tout! **OUVERT À TOUS - ENTRÉE GRATUITE**	**DIMANCHE 26 NOVEMBRE 10 H À 15 H**
	Les pompiers et bénévoles parcourront recueilleront vos denrées non périssables ou vos dons en argent pour garnir les paniers de Noël destinés aux plus démunis. Si vous savez que vous serez absents lors de cette journée, vous pouvez apporter vos dons à l'hôtel de ville. **Si vous êtes dans le besoin et souhaitez recevoir un panier** ou pour participer à la collecte à titre de bénévole, contactez-nous au 514 453-8120, poste 221.	**SAMEDI 2 DÉCEMBRE 9 H À 12 H**
	La Fête des enfants est de retour! C'est un rendez-vous, le samedi 9 décembre de 9 h 30 à midi, au centre communautaire. Cette activité se veut un moyen de souligner la période des Fêtes, au plus grand bonheur des tout-petits! **Les réservations sont obligatoires au 514 453-8120, p.221 avant le 24 novembre.**	**SAMEDI 9 DÉCEMBRE 9 H 30 À 12 H**
	Une belle occasion de socialiser et de rencontrer vos concitoyens tout en dégustant un succulent repas. Les billets seront en vente à l'hôtel de ville en janvier. Une partie des profits sera versée à l'école José-Maria.	**VENDREDI 26 JANVIER 17 H À 20 H**
	La programmation complète sera disponible sur le site Web et facebook en temps et lieu. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à faire de cette journée un succès. Faites-nous signe au 514 453-8120, poste 221.	**SAMEDI 27 JANVIER 13 H À 17 H**

HORAIRE PATINOIRE

DU LUNDI AU VENDREDI
16 h À 21 h

SAMEDI ET DIMANCHE
13 h À 17 h
18 h À 21 h

Heures normales quand la température le permet.

CARTE DE CITOYEN

Nous invitons tous les résidents à renouveler ou à se procurer leur carte de citoyen au coût de 5 $. Vous aurez besoin d'une photo grandeur carte d'assurance-maladie. Pour toute photocopie de photo, le coût est de 1 $ / photo.
Cette carte vous permet de bénéficier des activités et services, payants ou non.

- ✓ **Bibliothèque (gratuit)**
- ✓ **Piscine (bain libre gratuit)**
- ✓ **Tennis ($)**
- ✓ **Descente de bateau ($)**
- ✓ **Camp de jour ($)**

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

lundi et mercredi
19 h à 21 h

samedi
10 h à 12 h

ACTIVITÉS	HORAIRE	INFORMATIONS
YOGA	LUNDI 20 H À 21 H	450 218-2821, poste 2
BADMINTON (GRATUIT)	MARDI 18 H 30 À 19 H 30 sauf les soirs de conseil DIMANCHE 13 H À 14 H	Nathalie Perreault 514 425-4936
ZUMBA ENFANT ZUMBA ADULTE	LUNDI 18 H 15 À 19 H MERCREDI 19 H À 20 H	Jiana Saad 438 391-5400
DANSE EN LIGNE 50 ans et plus (GRATUIT pour résidents)	JEUDI 19 H À 21 H 30	Murielle Groulx 450 424-4170

REPAS PARTAGÉS POUR LES AINÉS

Dîner communautaire, le 3e mardi du mois, maintenant à l'Omnicentre de Pincourt.

Billets toujours en vente à l'hôtel de ville de Terrasse-Vaudreuil.

Présidente :

Mme Nicole Richard

514 453-3624

MERCI

à nos commanditaires

Marie-Claude NICHOLS
DÉPUTÉE DE VAUDREUIL
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC
416, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion | T 450 424-6666

PETER SCHIEFKE
Député | Member of Parliament
Vaudreuil-Soulanges
Chambre des communes House of Commons Canada
Tél: 450-510-2305
Téléc: 450-510-2383
223, avenue St-Charles
Vaudreuil-Dorion, Qc J7V 2L6
Peter.Schiefke@parl.gc.ca
www.PeterSchiefke.ca

PAULAUTO
514-453-2177
144A - 5e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil
J7V 5M3
Paul Lauzon

Cuisine • Salle de bain
Kitchen • Bathroom
ÉBÉNISTERIE St-Denis depuis 1979
102b, 5e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil
514 • 453 • 2017
RBQ: 2141-9288-67
www.ebenisterie-st-denis.com

Voyages Jacqueline travel
MÉLANIE GODIN
propriétaire / conseillère
29 RUE STE-ANNE
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
(QC) H9X 1L2
TÉL.: 514 457-2060
TÉLÉ DIRECT: 514 990-2060
CELL.: 514 775-3325
courriel: laniegodin@hotmail.com
site web: www.voyagesjacqueline.com

Century 21 Agence Immobilière UNIC
Louise Pinet
Courtier immobilier
514.239.1421
louise.pinet@century21.ca

BENOIT HAMELIN
Entrepreneur Général / Membre APCHQ
514-898-5319
ben.hamelin@videotron.ca
renovationhamelin.com
80, 10e Avenue Sud
Terrasse-Vaudreuil, Qc, J7V 8G2
RBQ / 8211 5437 38
Rénovation Hamelin et Fils (2000) Inc.

Ça pourrait être votre carte d'affaire!

Nareg Vartanian d.d.
Denturologiste / Denturist
Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
89 Boul. Don Quichotte, Suite 6
Île Perrot (Québec) J7V 6H6
514.453.2350 • nareg.vartanian.dd@gmail.com

JEAN-CLAUDE DAOUST, D.D.
DENTUROLOGISTE
514 453-2350
• 89, BOUL. DON QUICHOTTE
• BUREAU 6, VILLE L'ILE-PERROT
• J7V 6X2

BM MANUTENTION INC.
Voiturette de Golf
Vente • Réparation • Entretien
438-837-6572

Ni Wang
Massothérapie Acupression Chinoise
220, 3e Boulevard
Terrasse-Vaudreuil QC J7V 5R3
Reçu d'assurance
514 902-0027

Andrea Joy Petit D.D | Denturologiste
89, boulevard Don-Quichotte #6
L'Île-Perrot, QC J7V 6X2
T 514.453.2350

GARDERIE POUR TOUS LES AMIS
514.901.9011
91 5e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil, J7V 5M1

Le Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges
G.R.A.V.E.S.
Téléphone : 450 424-0111
info@legraves.com